

COURS « OUTILS ET MODÈLES EN DIDACTIQUE DES LANGUES-CULTURES » 2007-2008

Mise en ligne sur www.christianpuren.com : juin 2016

CHAPITRE 4 : « PROBLÉMATIQUES DIDACTOLOGIQUES »

DEVOIR

1. Théorie et pratique

Repérez et analysez les différentes représentations de la relation théorie-pratique dans les citations suivantes. Cela devrait vous permettre de les rassembler en autant de groupes différents.

1. *Le Ministère peut organiser des choses / [...] / euh des petits stages / ils peuvent nous envoyer par exemple des petits manuels qui peuvent nous aider à à organiser un cours (...) / parce que j'ai comme l'impression que le Ministère confectionne des documents qui ne tiennent pas compte vraiment de la RÉALITÉ de l'enseignement de la langue au Gabon [...] / c'est c'est toujours de la THÉORIE quoi ! / on emprunte des : des choses venues d'ailleurs / une méthodologie venue d'ailleurs.*

Eugénie Eyeang, L'enseignement/apprentissage de l'espagnol au Gabon. Éléments de recherche pour une adaptation socio-didactique, thèse Grenoble-III, oct. 1997, p. 314. [Interview d'un enseignant gabonais d'espagnol]

2. *Le français théoriquement n'est pas le bienvenu en classe de langue étrangère.*

Mémoire de russe, IUFM de Paris, 1997.

3. *La pratique raisonnée de la langue vise à accroître les compétences de compréhension et d'expression des élèves. Elle contribue à approfondir leur formation intellectuelle en leur faisant découvrir une certaine logique de la langue. Elle ne consiste pas à faire des cours théoriques de grammaire.*

Enseigner au collège, 2001, Espagnol LV1-LV2, Programmes et accompagnements. Paris : MEN.

4. *Informatique : Je maîtrise très bien Word que j'utilise fréquemment. Par contre, je n'ai qu'une connaissance théorique des autres logiciels de Windows Office.*

[Étudiant de M2R], Curriculum Vitae, septembre 2005

5. *Au cours des deux années, les contenus de formation feront l'objet d'une programmation flexible ; elle partira d'une réponse concrète à des besoins immédiats pour aborder ensuite des apports plus distancés et théorisés.*

Dossier de presse : « La rénovation de la formation des maîtres : les mesures concrètes d'application ». 3 mars 2002. *Accompagnement de l'entrée dans le métier des enseignants des premier et second degrés.*

6. *« Cette formation [des enseignants] est essentiellement théorique, elle se limite à des cours magistraux sur les méthodologies constituées. Dans de rares cas, comme celui de la faculté des Jeunes Filles, on demande aux étudiants, après un cours théorique, par exemple sur les documents authentiques, d'appliquer les critères de sélection sur d'autres documents qu'elles sélectionnent et présentent au groupe dans le cadre d'une simulation de classe. »*

Dina Essawy, *L'autonomie de l'enseignant de français dans les écoles publiques égyptiennes : quel avenir, quelle formation ?* Université Paris-III, lundi 10 juin 2002. Direction : Robert Galisson, 328 p.

2. Didactique des langues-cultures et didactiques

On parle couramment en didactique du FLE de « didactique de la littérature », « didactique de la culture », « didactique du lexique », etc. Comment s'expliquent ces expressions ? Comment les jugez-vous personnellement ? Justifiez votre opinion.

3. Didactique et pédagogie

Sur la base d'une mini-recherche personnelle dans des écrits de spécialistes ou des textes officiels, présentez quelques définitions différentes que vous avez trouvées de « didactique » (appliqué aux langues-cultures ou à une autre discipline scolaire) par rapport à « pédagogie » (et vice versa). Donnez vos propres définitions en les justifiant.

4. Une proposition de Charte du professeur de français langue étrangère

Cette Charte a été élaborée collectivement par des étudiants de Master 2^e année de français langue étrangère dans le cadre de leur Séminaire de recherche 2006-2007. Analysez-là, réagissez à ces propositions (n'hésitez pas à faire des critiques, du moment où vous pouvez les argumenter), et faites éventuellement vos propres propositions.

Article 1. Le formateur (ou la formatrice) d'enseignants et d'enseignants-chercheur est un personnel indispensable à la DLC mais il (elle) ne doit en aucun cas être considéré comme un prototype idéal ou parfait.

Article 2. Sa fonction est celle d'un guide, d'un accompagnateur, d'un animateur qui transmet, suggère, conseille mais qui n'impose pas. Il (elle) doit donc

- a) toujours pouvoir justifier les choix opérés dans la formation qu'il (elle) assure ;
- b) prendre en considération les besoins des personnes en formation et s'adapter à ce public ;
- c) favoriser le développement de l'autonomie des personnes en formation ; un dialogue franc et constructif est indispensable dans la relation établie ;
- d) savoir trouver le juste milieu dans la gestion de son public : savoir le rassurer n'empêche pas de savoir le bousculer.

Article 3. Situé à l'interface du monde enseignant et de la recherche, il (elle) doit allier une bonne connaissance du terrain (pratique) et des compétences théoriques. Il en va de sa crédibilité auprès des personnes formées. Il (elle) doit donc avoir une solide expérience professionnelle.

Article 4. S'appuyant sur des certitudes pratiques et théoriques, il (elle) doit cependant toujours rester humble, s'interroger, se remettre en cause et tirer profit de critiques constructives.

Article 5. Il (elle) doit être recruté(e) clairement sur des critères bien définis et connus de tous.

Article 6. Il (elle) doit pouvoir bénéficier d'une formation spécifique mais il (elle) est également tenu(e) de mettre à jour ses connaissances. Il (elle) doit publier, diffuser, partager le fruit de ses expériences, autant que faire se peut.

Article 7. Il (elle) n'est en aucun cas isolé(e) : il (elle) s'inscrit dans un réseau pluridimensionnel au niveau local et (inter)national. Les contacts avec les enseignants, les équipes pédagogiques, les responsables institutionnels sont primordiaux.

5. Voir en annexe les 4 fiches pédagogiques proposées dans sa thèse (*Didactologie des langues-cultures et citoyenneté transculturelle. le rapport citoyen entre culture singulière et culture universelle*, Université d'Aix-Marseille I, 19 octobre 2006, direction Chantal Forestal) par une enseignante de FLE, Marilyn Langlois, précédées du schéma commun des activités qu'elle propose de réaliser en classe de FLE à partir de ces fiches.

a. Situez ces propositions par rapport aux composantes de la compétence culturelle et à l'évolution historique des configurations didactiques (voir Chapitre III de ce cours).

b. Que pensez-vous personnellement de ces propositions ? Justifiez votre opinion.

ANNEXE

2. 2. Fiches d'activités pédagogiques de module thématique

Nous présentons ci-après 4 fiches d'activités pédagogiques de module thématique. Nous avons réalisé ces fiches pour en faire un objet facile d'accès pour les enseignants, et donc nous avons fait le choix de ne pas les commenter. Elles portent sur « le respect de la dignité », « la laïcité », « l'esclavage » et « le droit à un environnement protégé ». Ces fiches ont déjà donné lieu à des activités de classe.

Nous proposons un cadre qui décrit les grandes étapes de l'activité que l'enseignant pourrait suivre pour aborder ces 4 fiches. Elles ne sont évidemment pas figées et évoluent en fonction de la communication réelle entre apprenants. Les supports de ces fiches se trouvent en annexe.

Cadre des étapes

L'enseignant doit favoriser dans les activités sur module thématique certaines étapes qui permettent de faciliter une co-construction du sens des mots entre apprenants tout en différenciant les différents niveaux de communication (individuel, local¹, singulier, et universel). Il sera attentif à accorder une place importante à l'argumentation, à la polémique et au débat qui permet d'ouvrir les apprenants à l'étape du champ critique. Ces étapes aboutissent à un dialogue de conciliation réfléchi de points de vue différents parce qu'ils sont débattus entre cultures singulières, et entre cultures singulière et culture universelle.

Ainsi l'activité de classe à partir d'un module thématique peut se décomposer en phases suivantes.

À partir d'un support, l'enseignant encourage dans *une première phase* la découverte de la thématique en commun. Le support présente généralement la thématique dans le réel social de la culture française. Puis elle est ensuite à mettre en rapport à une valeur de droit ou de devoir à la française.

La deuxième phase demande à l'apprenant de s'approprier la thématique d'un point de vue personnel. Une fiche-repère est distribuée à chaque apprenant dans laquelle il va pouvoir formuler ses premières idées autour de cette thématique. Il peut y exprimer par écrit ses prises de conscience du sens et ses résistances à l'égard de cette thématique.

A ce stade, l'enseignant peut demander à l'apprenant de proposer une définition de cette thématique et d'en dégager le contenu culturel en France.

Une troisième phase encourage la conscientisation de la thématique par l'échange entre pairs nationaux. Les apprenants peuvent être amenés soit à réfléchir sur son application ou non dans leur culture source, soit à penser aux fondements ou non de cette thématique dans leur pays. Ils sont dans tous les cas appelés à se mettre d'accord sur le sens ou le non-sens de cette thématique dans leur pays.

Dans cette troisième phase, les apprenants sont appelés à prendre conscience des différents niveaux de communication entre eux. Ils doivent par la suite reformuler les idées qu'ils avaient exprimés dans la fiche-repère et relever les idées de tensions ou de dilemmes autour de cette thématique entre leur pays et la France.

L'enseignant doit, de fait, insister, rappelons-le encore, dans les activités de module thématique sur les moments d'échange entre les apprenants et les moments de reformulation des idées de l'apprenant. Ces phases d'écriture personnelle aident les apprenants, comme nous l'avons déjà souligné dans les activités de module sur projet, à prendre du recul sur le travail de co-construction d'une notion qui est en train de se faire par le groupe-classe et d'éviter aux apprenants de s'enfermer uniquement dans leur réel.

¹ Est désigné par ce terme la culture-source des apprenants.

La quatrième phase que l'enseignant met en œuvre est celle du débat. Il a pour objectif d'une part d'ouvrir au point de vue de l'autre et de dépasser le sens de la thématique au seul point de vue des cultures particulières dans la classe. D'autre part, il doit permettre de positionner la thématique dans une visée universelle à construire par la classe.

L'activité de débat se décompose en plusieurs étapes.

D'abord, chaque apprenant est encouragé à prendre position à l'égard de cette thématique et à expliquer les raisons de cette prise de position. Ils sont incités à confronter leurs idées et leurs conceptions conflictuelles sur son sens. Ils doivent mettre en relief les points de vue et les positions divergentes à différents niveaux (culture-source, culture-cible et universel).

Dans tous les cas, ils devront faire émerger les limites des ruptures de pensée entre les différents lieux géoculturels et seront invités à négocier le sens qu'ils donnent de la thématique avec les autres cultures.

Tout au long de l'activité, l'enseignant demande aux apprenants d'être attentifs à l'énoncé de l'autre, de le questionner et de travailler sur leurs énoncés et leurs raisons. La fiche-repère peut les aider dans ce travail.

La séance se termine par un bilan individuel sur le débat en matière de pensée critique qui prend la forme d'une fiche d'évaluation individuelle.

(pp. 232-234)

LANGLOIS Marilyne, *Didactologie des langues-cultures et citoyenneté transculturelle. Le rapport citoyen entre culture singulière et culture universelle*. Thèse de Doctorat, Université d'Aix-Marseille, 19 octobre 2006. Direction Chantal Forestal.

Fiches 1 à 4 pages suivantes (non numérotées)



OBJECTIFS

1. Travailler la notion de "dignité" dans les différentes cultures.
2. Prendre connaissance des articles de lois françaises qui protègent la dignité de l'individu et qui s'opposent à certaines traditions (mariages forcés ou arrangés, excision, polygamie, etc.).
3. Comprendre le sens universel de la "dignité" qui est à la base de l'homme dans sa relation avec les autres hommes.
4. Engager un débat autour du thème "respect de la dignité".

Durée : 60 mn ; Publics : Pré-requis A2

PRESENTATION

L'activité a pour point de départ 3 enregistrements sur le thème de la "dignité".
Source sonore utilisée : les pages 7 à 9 du CD Rom éducatif sur la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* de 1948. (durée 3mn 22s)

1. Interroger les apprenants sur ce qu'ils ont entendu et retenu du mot "dignité".
Exemple : A quoi fait référence le mot "dignité" dans la Déclaration de 1948 ?
2. Demander aux apprenants de relever 4 mots-clefs ou expressions dans chaque enregistrement et de les expliquer par écrit.
3. Les faire réfléchir sur le sens du mot "dignité" en pairs nationaux puis individuellement.
Chaque apprenant reformule par écrit les idées échangées et donne ensuite une définition du mot "dignité".

PRATIQUE

1. Présenter les articles de lois en France qui protègent la "dignité" de l'individu.
2. Demander aux apprenants de réfléchir sur les similitudes et les différences entre les lois françaises et leurs cultures.
3. Débattre des antagonismes autour de la notion "dignité" entre les différents lieux géo-culturels.
4. Débattre autour du thème "respect de la dignité" dans sa dimension universelle.

PRODUCTION analyse réflexive

Demander à chaque apprenant de produire un texte personnel dans lequel il s'exprime librement sur la notion de "dignité" (privilégier leur vécu).
Faire un exposé en prenant position en faveur du "respect de la dignité" entre individus.

OBJECTIFS

1. Comprendre la valeur universelle de "protection de l'environnement".
2. Favoriser la liberté d'expression des apprenants autour de cette valeur.
3. Engager un débat autour de cette valeur.



Durée : 60 mn ; Publics : Pré-requis B1

PRESENTATION

L'activité a pour point de départ la chanson française de Mickey 3D intitulée "Respire" (2004)
Source sonore utilisée : Texte de la chanson.

1. Ecouter les paroles de la chanson.
2. Demander aux apprenants ce qu'ils ont retenu.
3. Dégager la thématique.
4. Leur distribuer le texte de la chanson.

PRATIQUE

1. Expliquer le titre de la chanson et le mettre en rapport avec les paroles. Dégager le sens "dramatique" de la chanson.
2. Échanger sur le respect du droit à un environnement protégé.
3. Les faire réfléchir sur les antagonismes autour de ce thème et en débattre. Débattre par exemple sur les conséquences du non-respect de l'environnement entre les différents pays.
4. Discuter des solutions prises pour protéger l'environnement que ce soit en France, dans leur pays ou dans le monde (partis politiques, ONG qui s'occupent de l'environnement, accords, etc.).

PRODUCTION propositions

Demander à chaque apprenant de préparer un exposé argumentatif sur le thème de l'activité.

Sujets :

- Selon vous, comment préserver la planète sur laquelle nous vivons ?
- Les accords de Kyoto sont-ils respectés par votre pays ?
- Les "Verts" réclament l'abandon du nucléaire en France. Quel est votre point de vue sur la question ?



OBJECTIFS

1. Dégager le caractère complexe de l'esclavage : d'hier et d'aujourd'hui.
2. Connaître la vérité historique des relations qui existent entre l'Afrique et l'Europe de la traite négrière jusqu'à nos jours.
3. Connaître la vérité historique sur l'esclavage dans les colonies françaises.
4. Engager un débat sur les relations franco- africaines aujourd'hui.
5. Dégager la valeur de « non-esclavage ».

Durée : 60 mn ; Publics : Pré-requis A2

PRESENTATION

Cette activité a pour point de départ un texte sur la colonisation en Afrique et un article de presse portant sur le thème de l'esclavage aujourd'hui.

1. Interroger les apprenants sur le sens du mot « esclavage » pour eux aujourd'hui et hier ?
2. Prendre connaissance des textes.
3. À partir des supports, échanger sur les deux situations bien différentes de l'esclavage.

PRATIQUE

1. Amener les apprenants à s'interroger sur le contexte historique de l'esclavage dans les colonies françaises.
2. Les faire réfléchir sur les rapports France-Afrique d'hier.
3. Débattre sur la coopération entre l'Afrique et la France aujourd'hui sur les thèmes « rupture, permanence et continuité ».
4. Réfléchir sur la valeur de « non-esclavage ».

PRODUCTION analyse réflexive

Demander à chaque apprenant de produire un texte personnel dans lequel il exprime son histoire, son vécu individuel sur le thème de l'esclavage.

Autre sujet : Pourquoi l'esclavage existe-t-il encore aujourd'hui ?

OBJECTIFS

1. Comprendre la valeur de la « laïcité » dans la culture française.
2. Favoriser la libre expression des apprenants autour de cette valeur.
3. Engager un débat autour de cette valeur dans sa dimension universelle.

Durée : 60 mn ; Publics : Pré-requis A2



PRESENTATION

Cette activité a pour point de départ deux supports textuels :
« Un projet de loi sur la laïcité » (Ouest-France, 23 janvier 2004) et
« Laïcité à l'école : qu'en dites-vous ? » (Les clés de l'actualité, n°558, du 6 au 14 janvier 2004).

1. Interroger les apprenants sur le sens qu'a le mot « laïcité » pour eux ?
2. Prendre connaissance des textes.
3. À partir des supports, relever les divergences de points de vue et les similitudes.
4. Situer le sens politique de la « laïcité » en France.

PRATIQUE

1. Faire réfléchir les apprenants sur l'interprétation de la « laïcité » à l'école.
2. Échanger et débattre sur la « laïcité » à l'école et sur la notion de « laïcité » en France.
3. Amener les apprenants à réfléchir sur le sens et la fonction de la « laïcité » dans une communauté caractérisée par la diversité.
4. Demander aux apprenants de dégager le sens de la « laïcité » dans sa dimension universelle.

PRODUCTION analyse réflexive

Demander à chaque apprenant de produire un texte personnel dans lequel il exprime librement son opinion sur la notion de la « laïcité ». S'interroger sur le sens de la « laïcité » dans sa dimension universelle.